

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL,
SEANCE ORDINAIRE, DU JEUDI 25 AVRIL 2019 A 20H00**

Le 25 avril 2019 à 20h00, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Bertrand Bottin, Maire.

Présents : M. Denis Chanteloup, Mme Elisabeth Burnouf, M. Laurent Poussard, Mme Virginie Renaud, Adjoint au Maire, M. Christian Meunier, Mme Françoise Brisset, Mme Christiane Devinante, M. Stéphane Simon, Mme Marie-France Bonnemains, M. Serge Tirel, Mme Florence Tylulki Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Carole Liard, Mme Nathalie Duchemin et M. Claude Rousselle,

Procurations : Mme Carole Liard à Mme Virginie Renaud, M. Claude Rousselle à Serge Tirel

Secrétaire de séance : M. Denis Chanteloup

PREAMBULE :

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu des réunions du 06 février 2019 et du 28 mars 2019 qui sont approuvés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1 - Subventions aux associations

Suite aux travaux de la commission finances, Monsieur Denis Chanteloup, présente les propositions de versement de subvention.

Il est rappelé que pour les trois associations Cotentin surf club, ATTLC et Siouville Tennis Band, la commune s'est engagée à leur verser la subvention qui leur était attribué par l'agglomération suite au retour de compétences. Délibération 2019-003 du 06/02/2019.

Associations communales	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
ANCIENS COMBATTANTS	200,00 €	
CLUB DES JEUNES D'AUTREFOIS	200,00 €	
CLUB FOOT (ESHS)	500,00 €	
LE BECEDAIRE	2 000,00 €	
INFORMATIQUE FACILE	200,00 €	
ASSO ZIC SIOU	800,00 €	
LES PETITS PINCEAUX	650,00 €	
LES DRAKKARS	600,00 €	
COTENTIN SURF CLUB	1 200,00 €	
	26 000,00 €	
ATTLC	300,00 €	400,00 €
	150,00 €	
SUNRISE	800,00 €	200,00 €
SIOUVILLE TENNIS BAND	1 000,00 €	
	26 000,00 €	

Associations extra communales	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
RUGBY OUEST COTENTIN	150,00 €	
APE - COLLEGE LUCIEN GOUBERT	250,00 €	
COLLEGE LUCIEN GOUBERT	100,00 €	
RADIO FLAMANVILLE	120,00 €	
TELETHON AFM	100,00 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à procéder au versement des subventions ci-dessus mentionnées.

2 - Evolution taxe foncière pour les commerces

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les commerces de proximité peuvent bénéficier d'un abattement fiscal sur la taxe foncière 2019. Cet abattement fiscal concerne les magasins d'une superficie inférieure à 400 m² et qui ne sont pas intégrés dans un ensemble commercial de type galerie marchande ou encore centre commercial. Le taux doit obligatoirement être compris entre 1 et 15 %

Un taux qui permettrait une vraie économie devrait être allégé entre 10 et 15%.

Des simulations ont été demandées auprès du service des impôts, afin de quantifier la perte de revenu pour la collectivité celle-ci serait comprise entre 169€ et 254€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, souhaite que ce sujet soit reporté à une prochaine réunion.

3 - Effacement des réseaux électriques et téléphoniques « Route du Faudais - Rue des Ecoles »

Monsieur le Maire présente aux Membres du conseil municipal les estimations pour l'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications « Route du Faudais - Rue des Ecoles ».

Ce coût avait été donné au conseil municipal lors de la présentation du budget 2019 et le montant inscrit en dépense d'investissement a été voté lors cette réunion le 28 mars 2019.

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 49 500 € HT.

Conformément au barème du SDEM50, la participation de la commune de SIOUVILLE HAGUE s'élève à environ 14 850 €.

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

- Décident la réalisation de l'effacement des réseaux « Route du Faudais - Rue des Ecoles »,
- Demandent au SDEM50 que les travaux soient achevés pour la fin 2019,
- Acceptent une participation de la commune de 14 850 €,
- S'engagent à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal,
- S'engagent à rembourser les frais engagés par le SDEM50 si aucune suite n'est donnée au projet,
- Donnent pouvoir à leur Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

4 - Convention pour la semaine fédérale cyclotourisme d'août 2020

Monsieur le Maire présente la convention qui doit être passée dans le cadre de la 82^{ème} semaine fédérale internationale de Cyclotourisme, en tant que Point d'Accueil pour le passage des cyclotouristes le mardi 4 août 2020. Lors de la dernière réunion de conseil municipal, il avait été accepté de mettre à disposition un terrain et du matériel pour cette manifestation.

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, autorise le Maire à signer la présente convention ainsi que toutes les pièces nécessaires.

5 - Aménagement intérieur de l'accueil du camping

La commission tourisme s'est réunie le 1^{er} avril. Le point sur les travaux de l'accueil du camping a été effectué et des réflexions sont en cours quant à l'ouverture de l'accueil en dehors des heures des agents.

Le projet de réaménagement du caravanning a également été évoqué dans l'idée d'établir un secteur dédié aux salariés en déplacement séparé d'un secteur plus touristique. Les plans ne sont pas encore finalisés, la réflexion étant encore en cours.

6 - Avancement des travaux

Monsieur Laurent Poussard, adjoint en charge des travaux informe :

- Un rond-point a été réalisé au carrefour de la Viesville, Avenue des Peupliers et rue Touraine Desvaux avec une signalisation informant de la modification des lieux.
- Le plateau surélevé Rue Cesar Lenoir au niveau du chemin des Costils a été repris pour plus de confort lors des passages des véhicules. La signalisation au sol (dents de requin) va être réalisée prochainement.
- Différents travaux ont été réalisés sur la commune par les agents du pôle de proximité des Pieux dans le cadre du service commun voirie :
 - un piège à caillou et récupération des eaux de pluie d'orage dans un exutoire en bas de la chasse des Charrières ;
 - la pose de nouveaux trottoirs rue Jean Moulin devant l'ancien GCU au niveau des 6 nouvelles constructions ;
 - un réaménagement du petit chemin au pied du lavoir des Callouets ;
 - le renforcement de busage rue Jean Lefey ;
 - la pose de grilles d'évacuation à la Petite Siouville ;
 - la reprise de l'enrobé des places de stationnement à la sortie des Costils en bas du chemin des Perruques.
- Les travaux de construction du nouvel accueil du camping avancent bien, conformément au planning initial.
- Les travaux de réaménagement des boulevards Deveaud et Cornat vont débiter courant mai avec la réunion de lancement des travaux prévue le mercredi 15 mai en mairie.
- Le reste de l'effacement de l'éclairage public également Boulevards Deveaud et Cornat va être réalisé à partir de début mai avec la mise en place de candélabres provisoires dans les carrefours stratégiques.

- Plusieurs travaux de rénovation vont être réalisés sur les différents bâtiments et locaux communaux.

7 - Boîte à lire

La boîte à lire a été fabriquée par Michel Bonnemains. Elle sera installée à côté du Point I et inaugurée le **dimanche 28 avril à 11h30**, en présence des jeunes du conseil. Ce sont eux qui ont écrit le règlement (actuellement en cours d'impression sur panneau).

L'actuel Conseil des Jeunes est en place jusqu'en mai 2019.

8 - Permanences élections européennes du 26 mai 2019

Les conseillers sont invités à se positionner sur les créneaux horaires dévolus aux élections du 26 mai 2019.

QUESTIONS DIVERSES :

9 – Droits de place

Bien que le sujet ne soit pas mentionné à l'ordre du jour, le conseil municipal à l'unanimité, accepte de délibérer.

Nous sommes sollicités pour l'installation de chapiteaux à titre privé, sur l'espace public et privé de la commune.

Nous pouvons accepter le principe mais en cadrant les modalités d'utilisation et de fréquentation. A titre privé, il est opportun de fixer un tarif (modique...30, 40 € ?) afin de couvrir les quelques frais que nous pourrions avoir (tontes, poubelles par exemples) et aussi préciser dans l'arrêté autorisant l'implantation, des frais susceptibles d'être réclamés en cas d'intervention d'un agent (coût déjà existant, forfait de 50 €)

Le Conseil Municipal, à 13 voix contre et une abstention, décide de ne pas fixer de tarif pour l'objet présenté ci-dessus.

10- Stores salle du Conseil

Deux devis ont été demandés afin de finaliser l'équipement de la salle du conseil après la phase peinture.

Le devis retenu s'établit à 1051,91€ ttc.

11- Convention pour la tonte du Pont Helland

Bien que le sujet ne soit pas mentionné à l'ordre du jour, le conseil municipal à l'unanimité, accepte de délibérer.

Monsieur le Maire précise que la tonte du Pont Helland est intégrée dans le projet de gestion différenciée des espaces communaux au même titre que les autres endroits du territoire.

Après rencontre de la société ACTP, celle-ci est favorable à la gestion bi-partite de l'espace en collaborant à un entretien raisonné de ce site sensible.

Une convention va être établie. Une présentation du site sera effectuée.

Un argument supplémentaire à la passation de cette convention serait un critère d'obtention du Pavillon bleu 2020.

Le Conseil municipal donne son accord à **l'unanimité**, pour passer cette convention avec la société ACTP.

12- Label Ecole de Surf

Le Club de Surf Cotentin surf club a reçu de nouveau la labellisation « école Française de Surf » pour l'année 2019.

13 - Pavillon Bleu

La cérémonie de remise du Pavillon Bleu aura lieu cette année le 22 mai 2019 à Plouhinec en Bretagne.

14 - Subvention AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France)

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité**, autorise le Maire à faire la demande de subvention à l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France afin d'anticiper sur des travaux devenus nécessaires et urgents si l'érosion du trait de côte le nécessite et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes.

15- Classe Ulis

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a sollicité M. Philippe Bas, sénateur et conseiller départemental, M. Stéphane Travert, député et conseiller régional, M. Jean-Michel Houllegatte, sénateur et conseiller de la communauté d'agglomération, M. François Rousseau et Mme Frédéric Bourry, conseillers départementaux, sur la problématique des enfants nécessitant un suivi particulier dans le programme ULIS.

Ce programme est particulièrement nécessaire et a surtout démontré sa grande efficacité pour que nos enfants ne restent pas sur le bord de la route des connaissances et fussent intégrés pleinement dans la vie scolaire, à leurs rythmes.

Certains enfants en Ulis de l'école primaire sur les Pieux arrivent à un niveau qui leur confère la possibilité d'accéder à l'Ulis collège. Seul Bricquebec peut recevoir ces enfants du canton.

Une réflexion est en cours pour la création de nouvelles classes adaptées et seuls la Haye du Puits et Marigny paraissent pressenties.

Il est rappelé que 12 enfants sont encadrés par classe pour ce type de formation

Aucune classe n'est programmée pour le collège des Pieux, pourtant demandeurs car Bricquebec est en surnombre et le secteur des Pieux a potentiellement un nombre de 10 enfants à ce jour.

Les élus régionaux et départementaux ont été interpellés par M. le Maire, afin d'intervenir auprès de l'inspection académique, mais également auprès du Département afin que cette classe, aux Pieux, de toute évidence indispensable, puisse voir le jour au collège pour une continuité de la scolarité de ces enfants qui auraient à perdre leur repaire et le lien pédagogique qu'ils avaient intégré.

16 - Commémoration du 8 mai

Monsieur le Maire présente l'organisation de la journée de commémoration du 08 mai :

- rassemblement à 9h00 sur le parking de la mairie de Siouville

Cette année, il y aura deux dépôts de gerbes – Un sera déposé au monument aux morts et une autre gerbe sera déposée sur la tombe du soldat John Hunter.

- A 9h45 messe commémorative à l'église de Tréauville

17 - Chasse aux œufs.

L'adjoint délégué aux manifestations, indique que la chasse aux œufs a eu lieu le dimanche 21 avril, avec la présence d'environ 50 enfants et parents. Celle-ci s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

18 – Environnement

Dans le cadre du Pavillon Bleu, un partenariat avec la société BIOVIVA, société créatrice de jeux ludiques avec différentes thématiques dont la sensibilisation sur l'environnement, a été réalisé avec la commune. Des jeux participatifs pourront être présentés aux enfants lors des deux rendez-vous avec l'association « les Drakkars » (nettoyage des dunes en juin et de la plage en septembre).

19 – Vide grenier

L'adjoint délégué indique que la prochaine grande manifestation sur la commune sera le vide-grenier du 19 mai. Le plus grand nombre d'élus est donc sollicité pour que celui-ci soit une nouvelle fois une réussite. Le traçage du terrain aura lieu le samedi 18 mai à 9h30. Le dimanche, le placement des premiers vendeurs aura lieu à 6h00.

20 – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pilotée par l'agglomération du cotentin, la démarche est lancée, une réunion a eu lieu jeudi 25 avril, aux Pieux. Les cabinets d'étude, la chambre d'agriculture aux côtés du service urbanisme de l'agglomération du Cotentin ont évoqué les nombreux documents à réaliser, le nombre de réunions de travail, la gouvernance du projet, le calendrier... Ce PLUI infra communautaire s'étend sur le territoire de l'ancienne communauté de communes de Pieux (15 communes). Selon une première estimation, il devrait être réalisé en 3 ans.

21 - Documents de communication.

Le bulletin annuel 2019 a été finalisé et distribué pour le week-end de Pâques.

Une lettre trimestrielle vient de paraître, elle est en cours de distribution. La prochaine paraîtra comme habituellement fin juin pour notamment annoncer le programme des animations estivales.

22 - Conseil des jeunes

L'élection du nouveau conseil des jeunes est prévue le 6 mai. Pour l'instant, il n'y a que 5 candidatures. Le premier conseil est prévu le samedi 18 mai à 11h.

S'il n'y a pas de nouvelles candidatures d'ici le lundi 29 avril, les élections seront reportées.

23 – Fibre optique

Une réunion est prévue prochainement avec les différents professionnels pour résoudre les problèmes de réception TV fibre optique (WIBOX)

Fin de séance : 23h00